FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

VISA D'ORGANISATION

Paris, le jeudi 20 août 2020

RIDE ON (C2328)

ROUSSEAU GREGORY
CHEZ GREGORY ROUSSEAU
RUE DU MOULIN
24190 ST VINCENT DE CONNEZAC

Dossier suivi par Jonathan ROUE / Poste : 01 49 23 77 09

Monsieur le Président,

Nous vous informons qu'après étude de votre dossier concernant l'organisation de l'épreuve citée ci-dessous, la Fédération Française de Motocyclisme vous a délivré le visa d'organisation N°: 20/0422

Numéro de l'épreuve ***650***

Club organisateur	:	***RIDE ON (LIGUE N°35)***
Discipline	:	***MOTOCROSS***
Spécialité	:	***MOTOCROSS SOLO / SIDE-CAR / QUAD***
Capacité	:	***NATIONALE***
Type du championnat	:	***MOTOCROSS SOLO / SIDE-CAR / QUAD - NATIONALE***
Date de début	:	***04/10/2020*** ***Date de fin :*** ***04/10/2020***
Lieu	:	***CHANTERAC (D24)***
Nom de l'épreuve	:	***MOTOCROSS RIDE ON***

Nous vous rappelons en outre que le visa de cette épreuve vous est délivré sous réserve que :

- Le contrat d'assurance souscrit pour l'épreuve soit conforme à la législation actuellement en vigueur ;
- Le site de pratique, si nécessaire, ait été visité et homologué ou agréé par les autorités compétentes ;
- Vous obteniez des pouvoirs publics les autorisations administratives nécessaires conformément à la législation actuellement en vigueur ;
- Vous respectiez les règlements imposés par la FFM, la FIM et la FIM Europe ;
- Les officiels soient en possession de leur licence valide et titulaire de la qualification requise.

Nous vous rappelons que le jour de l'épreuve, les participants et les officiels doivent présenter leur licence valable pour l'année en cours. Après l'épreuve, vous devrez nous renvoyer par l'intermédiaire de votre Ligue régionale, le rapport de clôture dûment complété en deux exemplaires.

Vous souhaitant pour votre épreuve une totale réussite, nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire et nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos salutations sportives.

Direction des sports et de la réglementation

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00

Copie LIGUE MOTOCYCLISTE NOUVELLE AQUITAINE